

L'AP

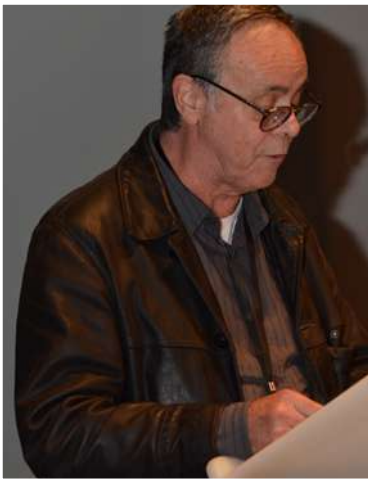
MAGAZINE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'AP N° 616 - DÉCEMBRE 2024 - 1,30 € - OPPAP 0125 S 07264 ISSN 1273-5450 - WWW.SNIETAA.ORG

Conseil national - 5 au 7 novembre 2024

metaa
FO





SOMMAIR



RÉDACTION

SNETAA-FO 417 Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

Tél.: 01 53 58 00 30 | snetaanat@snetaa.org

CPPAP 0125 S 07264 ISSN 1273 5450

Directeur de la publication : Pascal VIVIER

Responsable éditorial : Alain-Romain NITKOWSKI

Coordination éditoriale : Brigitte VINCENT-PETIT

Secrétariat de rédaction : Fabienne YORO

Direction artistique, conception graphique et mise en page :

Wanderson RIBEIRO | Agence DESSAINTS

Images : 123rf.com, SNETAA-FO © | Imprimé en France

IAP
MAGAZINE

L'AP MAGAZINE N° 616 -
SPÉCIAL CONSEIL NATIONAL
EST UNE PUBLICATION DU

**SYNDICAT NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ACTION AUTONOME FORCE OUVRIÈRE**



DISCOURS (EXTRAITS) 06
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MONSIEUR LE MINISTRE 16
LE SNETAA EXIGE L'ABROGATION DE LA RÉFORME GRANDJEAN !

RÉSOLUTION GÉNÉRALE 18

COMPOSITION DES COMMISSIONS 24
ORDRE DU JOUR, COMMISSION DES STRUCTURES, COMMISSION DES
CONFLITS, COMMISSION DES DÉBATS ET VOTES, AFFILIATION FÉDÉRALE

LISTE DES 80 ET BUREAU NATIONAL 25

SYNDICALISATION 27

MES CHERS

GA

MA

RA

DES

Bienvenue en Auvergne et merci à Christophe Morlat et à toute l'équipe militante du SNETAA dans l'académie de Clermont-Ferrand, toujours d'attaque pour nous recevoir et qui fournit un nombre incalculable de camarades de premier plan, d'une fidélité sans pareille au SNETAA : c'est une richesse incroyable qui devra être de nouveau mobilisée au vu des attaques tant externes qu'à l'interne. Je pense aussi à l'ancien S3 mais surtout ancien trésorier national, Patrice Méric, à Denis Brunet que j'ai connu dès 2001 quand il était dans l'organisation du congrès qui s'est tenu dans l'académie de Bordeaux à « la Chambre d'amour » (ça ne s'invente pas), à Marie-Ange Aubry, membre du conseil supérieur de l'Éducation et représentante SNETAA dans la commission exécutive fédérale de la FNEC-FP-FO ; je pense aussi à Patrick Chabridon, ancien S3 et – que les autres acceptent de m'excuser – à tous les camarades que je ne peux citer, anciens ou nouveaux, qui sont ici pour nous, pour nous accueillir.

J'ai une pensée particulière en ce lieu pour une adhérente, une militante fidèlement attachée aux valeurs du SNETAA, notre doyenne, Mme Pauline Marvie, décédée l'an passé à l'âge de 102 ans.

Quand on prépare, ce qui est désigné dans nos statuts comme « discours d'ouverture » (qui correspond d'ailleurs à une forme de rapport d'activité), on relit tout ce qui a été fait, les AP, les lettres, les communiqués, les comptes rendus et relevés de décisions du bureau national et on revoit les agendas jour par jour : l'activité a été énorme. Après ce long travail de relecture – car je le dis, aucune secrétaire nationale, aucun secrétaire national n'arrive ici, devant vous, la fleur au fusil et les mains dans les poches, sans avoir fait ce travail précis – on bâtit son plan qui permet de faire le tri entre l'essentiel et l'accessoire, entre « le gros et le détail » et on sait qu'il faudra 10 fois plus de temps pour réaliser ce rapport important donc environ 10 heures pour 1 heure de discours. On le bâtit avec ce que l'on est, soi. [...] On ne rend pas compte « seul avec soi » mais collectivement, avec pour unique programme – car il n'y en a aucun autre sauf à représenter à l'interne autre chose que son militantisme syndical – les mandats que les adhérents

et les militants se donnent en congrès.

Maintenant, pour celles et ceux qui me connaissent mieux dans mon quotidien, je sais qu'il y a une forme d'ascétisme dans ma façon de travailler et de militer. Une rigueur. C'est ma devise : rigueur et passion. [...] [La] maturité on l'a trouvée à FO, de Bergeron à Blondel, de Blondel à Mailly, par exemple. La maturité, c'est comme la liberté : jamais acquise, toujours attaquée ; il faut se battre pour garder une organisation digne de cette maturité qui permet, toujours, de garantir une filiation de l'histoire ouvrière. J'y crois ! Libre et indépendant !

[...]

Ce respect de l'autre est une condition sine qua non. Le respect, il a du sens surtout pour celles et ceux qui n'ont pas les mêmes idées, les mêmes orientations et pour qui, de façon claire ou non, on n'a pas d'élan particulier. [...] Je ne cillerai JAMAIS quand on rompt avec nos valeurs et notre cause : défendre les intérêts matériels et moraux des adhérents, défendre et promouvoir l'enseignement professionnel, défendre nos valeurs d'indépendance, d'efficacité, de laïcité, et d'abord porter de façon intègre ce mandat et nos valeurs !

[...]

Nous sommes le syndicat majoritaire du secteur, le premier syndicat de l'enseignement professionnel. [...] Quand on est majoritaire, on représente le plus grand nombre et on pèse pour faire pencher la balance des travailleurs. À moins de vouloir peser 3%, ce n'est pas avoir l'ambition de faire aboutir nos revendications ! À chacun ses luttes !

[...] Après Mme Borne, Gabriel Attal a été nommé à Matignon et, depuis presque deux mois, Monsieur Barnier nommé par le Président de la République après une dissolution que personne ne peut encore expliquer à ce jour. Quoi que j'en pense en tant que citoyen, il ne m'appartient pas de dire que le nouveau gouvernement est illégitime ou pas ; cela appartient au parlement et d'abord aux députés nouvellement élus de l'Assemblée nationale. [...] La Charte d'Amiens définit son action politique dans un but idéal d'aboutir même à la suppression des syndicats en totale

indépendance des partis politiques. Si, en tant que citoyen, on peut considérer comme on le hurlait dans les années 70, « Tout est politique », quand on s'affiche militant syndical, on lâche ses oripeaux de citoyen pour être un représentant des travailleurs qui se bat pour les travailleurs. C'est ainsi que le SNETAA s'inscrit pleinement dans la dernière résolution du CCN de notre confédération FO : on discutera avec ceux qui sont chargés de gouverner et on luttera contre tous ceux qui menacent les travailleurs. Ça a beau être assez simple, c'est une discipline de militants-syndicalistes qui portent les valeurs de liberté et d'indépendance.

Qu'a fait Gabriel Attal à l'Éducation nationale ? Il a érigé une circulaire pour 150 jeunes parmi 12 millions d'élèves et l'a brandie aujourd'hui en devise si ce n'est en signature devant l'opinion. Opinion qui semble lui en savoir gré. La laïcité doit s'appliquer strictement sans en faire une publicité pour passer sous le tapis tous les problèmes de l'École et des enseignants aux conditions de travail dégradées et aux salaires les plus bas de l'Union Européenne. À se demander si pour se parer de la vertu, il est loisible de se faire pyromane pour être reconnu bon pompier !

[...]

Anne Genetet a été nommée il y a moins de deux mois, Ministre de l'Éducation nationale avec pour programme « de garder le cap de sa prédécesseur Nicole Belloubet ». C'est-à-dire avec le choc des savoirs qui concerne aussi le lycée professionnel avec un DNB qui devient le Graal pour aller au lycée, les classes de prépa-seconde et, a-t-elle déclaré : « une revalorisation salariale ces dernières années comme jamais pour les professeurs ». Je vous en laisse juge ! Elle se déclare fervente supportrice de Gabriel Attal : on sait à quoi s'en tenir – chocs des savoirs, suppressions de 4 000 postes, Pacte tous azimuts, la liste serait longue ! Et comme les salaires des enseignants ont été revalorisés, selon elle, eh bien le nouveau Ministre de la Fonction publique propose de supprimer la GIPA qui bénéficiait essentiellement aux enseignants sans évolution de salaire pendant plusieurs années ; trois jours de carence non rémunérés pour les arrêts maladie. Pour s'aligner sur le privé, il

paraît, quand 75 % des salariés du privé n'ont pas de jours de carence soit par convention collective soit par l'assurance prévoyance que les entreprises prennent pour leur salarié et 90 % du salaire pendant 3 mois. C'est un combat qu'il faut mener ; nous le mènerons ! Il faut les empêcher.

Après avoir connu la création d'un nouveau ministère, vingt-deux ans après Jean-Luc Mélenchon qui occupant la fonction de Ministre délégué à l'Enseignement professionnel avait voulu s'exprimer devant le congrès du SNETAA en 2001 en tant que Ministre délégué, nous avons vu l'arrivée de Carole Grandjean alors Ministre de l'Enseignement et de la formation professionnels, sous la double tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail. On aurait pu croire – et bien que très prudents – que ce ministère aurait pu remettre de l'ordre dans l'apprentissage donné aux officines privées qui captent une manne financière gigantesque de l'État, quelques 18 milliards de nos impôts en 2023, et remettre à la fois l'enseignement professionnel au cœur de l'École de la République et au cœur d'un projet de réindustrialisation du pays sans quoi notre économie sera de plus en plus à la traîne dans cette mondialisation néo-libérale. [...] Mais en découvrant le véritable projet, cela aurait été une faute de garder cet espoir et de ne pas lutter ardemment contre ! C'est ce que le SNETAA a fait sans tergiverser [...].

Le projet, c'est quoi ? [...] Détruire l'enseignement professionnel sous statut scolaire à petit feu en développant l'apprentissage à tout crin. C'est ce qui a été lancé : depuis 2017, le pays est passé de 350 000 apprentis à quasiment 900 000 sachant qu'il s'agit essentiellement des apprentis du supérieur, souvent en réussite scolaire. On les subventionne à tout

va, pour les CFA et pour le salaire des apprentis. Le gouvernement a décidé de venir en aide aux étudiants qui ont déjà tous une solide formation scolaire et universitaire et de les offrir aux entreprises quasi gratuitement. Ces emplois aidés sont devenus certes hyper qualifiés quand les jeunes des LP, eux souvent issus des classes laborieuses, défavorisées – on parle d'IPS, disons-le simplement, « les pauvres » – sont empêchés de pouvoir obtenir le maximum de l'École. Car on retire des moyens à l'École !

C'est ainsi que la réforme Grandjean-Macron est née : classe de seconde généralisée, gratifications aux élèves qui ne sont que du salaire détourné sans charge c'est-à-dire sans salaire différé (on habitue déjà les jeunes à être des auto-entrepreneurs sans charge mais à la charge de l'État). La gratification qui existe dans nos mandats depuis 1998, était entendue comme la possibilité pour les jeunes scolarisés en enseignement professionnel d'obtenir des bourses plus conséquentes, un accès plus facile à la culture, pourquoi pas des trimestres de retraite quand, dans le même temps, un apprenti a la totalité de son contrat d'apprenti pris en compte pour la retraite. Pour nous, ce n'était certainement pas dire à des élèves encore enfants : « Allez à l'école, vous serez payés ! » Ce mandat du SNETAA avait été sagement travaillé dans ce sens et si l'intitulé a été « volé » au SNETAA dans l'espoir de nous endormir, il a été totalement détourné de son objectif. Cela coûte combien ? Près de 500 millions d'euros sans faire la distinction entre les élèves qui ont besoin d'une amélioration de leurs conditions de vie et les élèves qui n'en ont pas besoin – certes peu nombreux en lycée pro. [...]

Il y a eu la création de postes de près de 1 200 personnels, responsables des bu-

reaux des entreprises, qui est une insulte à ce que l'on fait au quotidien, à ce que font les DDFPT, au sens même de notre métier de PLP. [...] Derrière ce projet insultant de près de 300 millions d'euros, c'est encore tout faire pour écarter les PLP, nier ce qu'est l'enseignement professionnel, ce que nous faisons au quotidien quand nous exigeons dans nos mandats, partout, des ATCT – pardon – des assistantes et assistants de DDFPT qui ont d'abord cette mission d'être le lien école-entreprises. Quelle amélioration a-t-on observée après un an ? Aucune, sauf à enfoncer le clou que l'École ne sait pas faire et d'ailleurs que l'École n'a rien à faire avec les jeunes qui scolairement et socialement devraient être rejetés au plus vite aux entreprises. C'est un projet délétère de casse mais c'est aussi méconnaître les entreprises qui recherchent de plus en plus des salariés hautement qualifiés. Si ce que je dis était faux, les entreprises auraient embauché des élèves de niveau CAP et bac pro quand elles s'évertuent à les embaucher surtout en BTS et en M1 et M2, soit à bac + 5. L'augmentation de l'apprentissage n'a eu que très peu d'impact sur le nombre d'apprentis au niveau CAP et bac pro. Le SNETAA a été





Nous le savons, nous, au SNETAA car on parle du réel, de notre métier, de nos jeunes et, en plus, on connaît, j'ose le dire « nos entreprises », celles qui nous aident à prendre nos élèves en PFMP.

Cette année scolaire, c'est le bouquet final de cette réforme délétère avec la terminale « en Y ». Pousser nos élèves à être plus de semaines en PFMP plutôt qu'à l'École alors qu'ils manquent plus que tout d'heures de cours. Eh bien, on les y pousse en les rémunérant : comment les jeunes pourraient-ils s'asseoir sur 600 euros en choisissant de rester en cours plutôt que d'être en PFMP ? Pourquoi leur faire croire qu'en restant au lycée pro, ils seraient privilégiés dans leur orientation en BTS quand les vœux sur Parcoursup se terminent en février ? Mais pire, si l'élève venait à être trompé et convaincu, ce qu'on lui propose, ce sont 30 heures de cours par semaine de méthodologie et un rattrapage de 18 ans de bases scolaires... Il suffit de faire appel à son bon sens pour comprendre que cette dinguerie frise la folie. Le projet Grandjean n'est pas si fou que cela si on veut démonter l'enseignement professionnel et pousser les jeunes en dehors de l'École. Pour faire quoi ? Abonder les officines privées en mal de subvention de l'État, sûrement ! Mais pour obtenir un diplôme national reconnu par la profession et les conventions collectives, certainement pas ! [...] Ce ne sera JAMAIS, je dis bien, JAMAIS, ni notre choix ni nos mandats. Nous croyons au rôle émancipateur de l'École pour toutes et tous car c'est ainsi que nous avons des citoyens libres en conscience, capables de mettre à distance toutes les influences délétères [...].

Pour les PLP, cette terminale en Y, c'est casser le calendrier scolaire, l'organisation d'une vie personnelle pour les PLP. C'est casser les progressions pédagogiques, les avorter car... comme si ce chamboule-tout

ne suffisait pas, les examens sont imaginés en deux temps : une première partie fin avril puis, après une nouvelle période de PFMP, la seconde partie des examens. C'est donner toute sa chance à l'absentéisme des élèves. C'est le tournoi assuré des profs mais aussi des chefs d'établissement qui vont devoir prévoir de nouveaux emplois du temps en cours d'année scolaire ? C'est devoir courir après un programme de plus en plus intenable et c'est méconnaître notre autre mission : faire passer le CAP à 80 000 adultes en candidats libres et 50 000 adultes pour le bac pro. Je pose la question : quand ? À quel prix ? [...] Nous avons dit combien nous étions opposés à cette réforme, nous avons monté notre propre manif parce que, quand vous êtes l'organisation majoritaire, vous avez la responsabilité de donner le « la » et d'être le moteur de l'action – pas tête baissée mais pour faire aboutir nos revendications. [...] Nous avons alors intégré de nouveau l'intersyndicale et comme souvent l'intersyndicale, si elle fait plaisir à quelques militants qui croient que l'unité des travailleurs est enfin arrivée, elle n'a pas d'efficacité depuis le recul du CPE de Villepin. [...] Je crois au rapport de force. Il ne se décrète pas, il s'organise !

[...]

Le SNETAA syndique encore près de 20 % des PLP titulaires rien qu'à lui seul et, encore à ce jour, je connais peu de syndicats qui peuvent toujours s'enorgueillir d'une telle représentativité. On comprend combien le président Sarkozy, avec l'aide et la signature de la CFTD, de l'UNSA et de la CGT, ont mis à plat les règles de la représentativité. [...]

Se maintenir dans une intersyndicale parce que ce serait confortable, c'est une gageure et un pied dans la tombe quand on est l'organisation majoritaire du



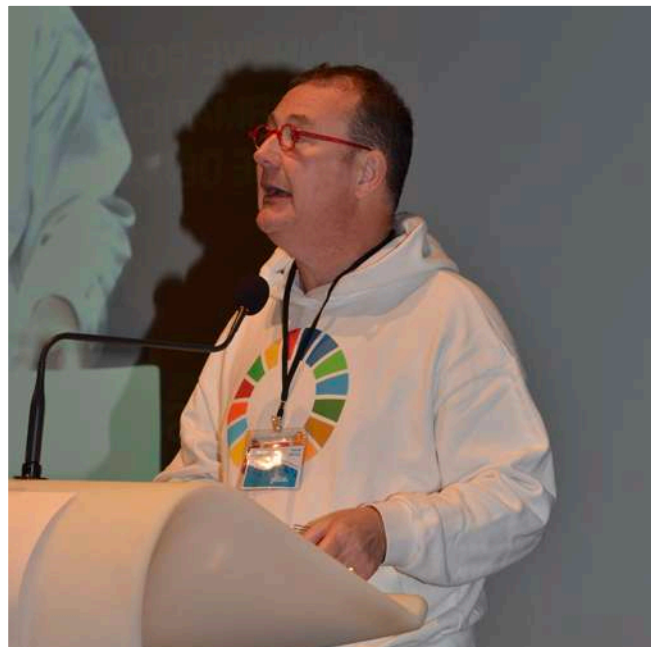
le premier à le dire, à l'argumenter quand moi-même, plutôt que de surfer sur les peurs, je rassurais les collègues. Parce que je savais que dans ces conditions, les entreprises n'embaucheraient jamais d'enfants qui sont en rupture scolaire et qui ont besoin de plus d'École. C'est de cela que ces enfants ont besoin quand les évaluations de seconde marquent des difficultés abyssales pour des élèves sortis de 3e. [...] Alors le DNB devenant une obligation de passage, un pallier indispensable pour beaucoup de NOS élèves, il en est hors de question ! [...]

secteur. Avec des grèves saute-moutons que Force Ouvrière, historiquement, a toujours condamné car elles sapent le moral des salariés, usés financièrement quand ils ont déjà subi un grand nombre de trahisons depuis la réforme Fillon des retraites.

Depuis nous avons un nouveau Ministre, Alexandre Portier, avec qui nous avons entamé des discussions. On a cru comprendre qu'il ne voulait pas revenir sur cette réforme quand, il y a encore quelques mois, il en disait le plus grand mal. Donc en républicains que nous sommes, nous lui avons dit et exigé le retrait de la réforme Grandjean sur les lycées professionnels. Comme avec la Ministre Grandjean, on le lui dit, on le répète, on ne se fait pas plaisir à hurler sous ses fenêtres mais on tient tête, on discute point par point, on démonte l'argumentaire, les discussions se tendent bien sûr et nous utiliserons l'arme ultime des travailleurs en organisant le rapport de force : c'est à dire réussir à bloquer tous les bahuts de l'enseignement pro au moins une journée si on ne réussit pas à se faire entendre. Nous le pouvons ; nous devons nous y préparer ! Toujours penser à organiser le rapport de force ! D'abord seuls car c'est au SNETAA de donner le « la » et viendront les organisations qui souhaiteront nous suivre. Donc c'est un travail de discussion de chaque jour à tous les niveaux. [...]

Alors on doit s'organiser plutôt que de se perdre en circonvolutions, en cris, en pancartes remballées aussitôt. Bref s'organiser comme on s'organise pour réussir les élections professionnelles, voix par voix. Nous voulons réussir à faire plier le gouvernement alors nous devons nous en donner les moyens, bahut par bahut pour avoir les relais nécessaires, convaincu que tous ensemble, on peut tout bloquer, comme l'affirmait et Bergeron et Blondel, au moins un jour. Cela ne se décrète pas, cela ne se hurle pas, cela n'est pas des faux-semblants, c'est de l'organisation ! C'est aussi pour cela que le syndicat

existe pour améliorer les conditions de travail, la vie des travailleurs, pour nous fonctionnaires d'État et assimilés dans le cadre de la Charte d'Amiens qui n'a pas d'interprétation à géométrie variable. C'est de cela que nous devons débattre : réussir pour quoi et comment réussir ! [...] Notre choix, c'est se faire plaisir en un slogan, un cri, une huée ou s'organiser



pour tout bloquer et alors contraindre le gouvernement à faire marche-arrière.

[...] Aujourd'hui ce sont les fonctionnaires qui sont dans le viseur.[...] Nous nous retrouvons pleinement dans l'action de notre fédération la FGF-FO et l'intersyndicale des fédérations de fonctionnaires

pour mener ce combat. On l'y aidera en prenant toute notre place pour mener ce combat. FO est ainsi organisée qu'on peut avoir totalement confiance dans notre fédération, la FNEC, dans la FGF et dans la confédération pour y être pleinement impliquées sans oublier d'abord le combat que nous devons mener. C'est parce que le syndicat doit mener le combat contre la réforme Grandjean que nous serons une force aussi pour notre fédération, la FNEC, pour notre fédération générale des fonctionnaires et notre confédération. C'est ainsi que nous pèserons aussi dans les choix d'orientation, certainement pas en transformant un syndicat en une tendance pour servir autre chose que les mandats que se sont donnés les adhérents. Je remercie la FNEC, notre fédération et Clément Poulet, le secrétaire général pour son soutien sur cette orientation.[...] [...]

[...] J'espère qu'avec le nouveau Ministre, nous pourrions aborder avec franchise nos revendications, nos exigences dans un respect républicain qui m'a toujours été reconnu par tous les responsables à quelque niveau, qu'ils soient de gauche, de droite, de l'extrême centre. [...] Blondel rappelait que FO était le syndicat de la fiche de paie, le SNETAA fait sienne cette revendication comme d'abord l'emploi chaque jour menacé par la suppression de 4 000 postes quand le SNETAA a réussi à sauver le nombre de PLP depuis 7 ans dans sa totalité. Alors le SNETAA va contraindre le Ministre à mener les discussions, à le pousser à négocier et à abroger la réforme Macron-Grandjean. Cela n'est possible que si les mêmes discussions se mènent auprès des rectrices et des recteurs avec les mêmes difficultés pour moi pour les obtenir. Mais puisque

je les obtiens, je suis certain que vous les obtiendrez aussi bien et seul, par le SNETAA car le SNETAA est le SNETAA ! [...]

À celles ou ceux qui doutent de la puissance encore du SNETAA, je rappelle que l'intersyndicale de l'enseignement professionnel dénommée ainsi depuis

7 ans, n'a jamais eu le succès voulu sans le SNETAA. Donc le SNETAA, si on venait à en douter : ça pèse encore ! [...]

Sur l'apprentissage, je sais que nous avons tous en commun les raisons de notre opposition, je ne m'étendrai pas car tout a été dit. Toutefois, si on est passé en 7 ans de 350 000 apprentis à presque 900 000 aujourd'hui, c'était le voeu déterminé de la loi de Muriel Pénicaud avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Si l'apprentissage grignote quelques élèves supplémentaires dans nos lycées pro, cela se concentre surtout – et ce malgré les difficultés que cela engendre – sur l'enseignement supérieur par le démantèlement de nos universités publiques de plus en plus remplacées par un enseignement supérieur privé sous subsides de fonds destinés à l'apprentissage. [...] Et pendant ce temps, celles et ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi ne sont pas aidés mais pourchassés dans des contrôles exécrables ; maintenant on fournit une main d'œuvre quasi surqualifiée, gratuite et cela coûte... je vous le donne en mille ? Dix-huit milliards tous les ans. C'est totalement à l'opposé de ce qui se faisait par exemple pour les TUC destinés à aider ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir réussir des études et qui étaient éloignés de l'emploi.

De tout cela, il est certes difficile d'informer le plus objectivement les collègues. Faut-il encore que les militants, chacun à son niveau, de façon organisée, j'insiste, sous un seul joug, les instances démocratiquement réunies qui s'expriment par des votes quand cela est nécessaire, fassent le travail militant à juste proportion de la charge. Je parle de « charge » car il s'agit d'une responsabilité générale, la première étant de rendre compte aux adhérents qui

d'abord posent un acte militant en prenant une cotisation syndicale avec sa part fédérale, sa part dans les UD et sa part pour notre confédération. Cette bataille doit être menée dans nos établissements d'enseignement professionnel, nos LP, Segpa et Erea, dans nos départements, dans les académies et au niveau national. Croire qu'un maillon seul fait le syndicat, c'est vouloir faire mourir le syndicat !

Je tiens à évoquer l'inclusion scolaire et les élèves en situation de handicap. D'abord pour nos collègues qui vivent le handicap et qui sont souvent maltraités par notre administration. Je remercie

se battre pour obtenir un accord et il faut se battre pour le faire appliquer. C'est simple et c'est vrai. [...] Aujourd'hui, tous les titulaires du 2CA-SH sont titulaires de droit du CAPPEI et nous avons donné la possibilité de la reconnaissance de la VAE pour celles et ceux qui n'en sont pas titulaires ; d'ailleurs il faut étendre la possibilité à tous les PLP de pouvoir se préparer et passer le CAPPEI [...]. Ensuite, la prime prof principale, ISOE part modulable à nos collègues PLP en 3e Segpa puis 4e Segpa : c'est acquis ! [...] Quelle organisation peut se prévaloir de ce bilan ? Je vous le dis : aucune ! Et ce n'est pas par manque d'humilité. Nous devons

poursuivre les combats sur ce secteur quand les PLP en LP n'en peuvent plus d'être laissés seuls avec les élèves en situation de handicap, souvent sans AESH, sans ULIS et ULIS pro. C'est un combat que nous continuons chaque jour, sans relâche. Je suis convaincu que nous avons la bonne orientation car combattre l'inclusion, c'est bien quand il s'agit de « l'inclusion systématique » mais nous avons l'obligation de veiller à notre discours quand de 9 à 12 millions de Français sont handicapés et sont très sensibles à ce que l'on développe toutes les possibilités d'inclusion. Avec

une obligation : que l'inclusion ne soit pas une perte de chance pour le jeune de réussir sa scolarité et ses études !

Martine Le Hemonet qui, avec nous tous, mène ce combat pour que nos collègues en souffrance, celles et ceux qui connaissent la maladie ou le handicap soient pleinement défendus. C'est notre devoir. Sur l'inclusion, le SNETAA n'a pas à rougir quand j'en ai fait personnellement un combat qui m'est cher. Le SNETAA a obtenu, il faut le rappeler : l'équivalence du 2CA-SH en CAPPEI quand nous avons été les seuls à défendre ce mandat et à le gagner. Ça ne s'est pas fait en un jour et encore aujourd'hui il faut souvent lutter pour faire respecter ce décret sur le terrain. Francisco Tello le rappelle souvent : il faut

Nous devons poser aussi la question de la contractualisation de notre métier. Presque 20 % de nos collègues sont contractuels, sous-payés, sans statut égal au statut de fonctionnaire avec la peur au ventre tous les ans car ils n'ont aucune assurance d'avoir un poste et de savoir, quand ils en ont un, leur affectation. Le SNETAA exige l'augmentation des places aux concours et des préparations aux concours en décharge pour que chaque



collègue non-titulaire ait toutes les chances d'être titularisés. Car nous voulons que tous les contractuels soient titularisés car aidés, accompagnés, formés sur le temps de travail. C'est le minimum qu'on leur doit. Nous pouvons compter aussi sur la FGF pour appuyer ce combat qui nous est si spécifique.

Depuis notre dernier conseil national, les territoires d'Outre-mer connaissent des émeutes car l'Hexagone, sous un temps long, n'a pas donné les moyens à chacun d'entre eux de pouvoir être reconnu dans ses singularités et faire qu'ils soient reconnus comme des citoyens aux mêmes droits que les citoyens dans l'Hexagone. La Nouvelle-Calédonie connaît des émeutes comme nous les pensions derrière nous depuis les accords de Matignon et les accords de Nouméa. Tout est à reconstruire et nous veillons chaque jour à la sécurité de nos adhérents et militants mais aussi aux moyens donnés pour assurer la paix aux communautés. « La vie chère » est devenue insupportable autant dans les Caraïbes, Guyane que dans l'Océan Indien, elle étrangle une population qui vit majoritairement sous le seuil de pauvreté. Si les fonctionnaires sont indexés en conséquence, ils subissent tout ce que toutes les populations ne peuvent plus supporter. Je pense aussi à Mayotte où nos collègues sont souvent pris à parti dans une violence qu'aucun endroit de l'Hexagone ne connaît. Le SNETAA, de-

puis 1948, est très implanté dans tous les Outre-mer et participent fortement au poids et au crédit du syndicat, bien plus qu'un grand nombre de confédérations. Que tous les territoires des Outre-mer soient convaincus de mon engagement plein et entier, dans toutes les discussions et sans autre arrière-pensée que nos mandats ! Nous aurons à veiller à ce que les adhérents d'Outre-mer continuent à se reconnaître pleinement dans le SNETAA, qu'ils y prennent toutes leurs parts ou, là aussi, pas pour d'autres intérêts, sauf à risquer d'apparaître juste en un logo qui n'a plus de crédit. Mon choix est fait depuis longtemps : il est de me battre concrètement et en conscience pour ces adhérents et ces adhérents, d'abord en leur donnant la voix, leur voix, celles de leurs revendications si spécifiques qui font que l'histoire du SNETAA est liée à elles dans un contrat, un mandat clair et partagé.

Nous sommes forts et nous devons être fiers de notre histoire, de toutes nos militantes et nos militants quels que soient notre coloration, nos différences, mais déterminés et unis sur l'essentiel. C'est comme cela que nous avons pu remporter les dernières élections professionnelles.

Localement, vous pouvez être fiers de votre travail militant, mais ce ne sont jamais les instances locales qui discuteront des horaires de service, du statut, de la survie

ou de la mort des PLP, des améliorations financières, des postes garantis... ni même des décharges sauf pour celles afférentes aux ex-CHSCT redonnées aux CSA académiques.

Les prochaines élections, nous devons encore les remporter pour porter nos mandats. C'est toujours dans le coin de ma tête, jamais oublié. Nous faisons aussi la force pour mener combats, discussions et négociations. Et j'ai bien l'intention de continuer à faire connaître le SNETAA, à porter une voix forte, revendicative, originale, sérieuse qui pousse à être entendus. Et parfois il faut parler fort et se donner les moyens de se faire entendre. Depuis 7 ans aujourd'hui, je crois que le SNETAA est encore plus visible, plus audible et qu'il sait se faire entendre au-delà des instances officielles. Sinon on ne l'inviterait pas à discuter au plus haut niveau de l'État, soyez-en certains ! [...]

Le syndicalisme, notre syndicalisme, le SNETAA porte les valeurs de fraternité, d'humanisme, de laïcité. Si, tous ensemble et nous sommes si forts ensemble, si vous acceptez toutes et tous de les voir, nous serons toujours en avance si nous sommes présents dans les bahuts, que nous y tenons des permanences, des HIMS. [...]

Je reprends un morceau du discours de Trégastel : « Je crois que les militants



du SNETAA forment les maillons d'une seule chaîne. À tous les niveaux. Mais disons-le clairement, à force de manquer de maillons, vous pouvez toujours vouloir faire une chaîne, ça commence par un pendentif, puis un tour du cou, un tour de poignet et à la fin on n'arrive même plus à faire une bague. La perte d'adhérents est difficile à admettre quand dans le même temps les collègues font confiance au SNETAA en exprimant leur vote comme nous les avons appelés à le faire : voter FO, voter FNEC-FP-FO. » [...]

Venons-en à la mère des batailles : la bataille contre la réforme des retraites. Tout a été dit, tout a été écrit : le SNETAA s'inscrit pleinement dans sa fédération et sa confédération pour toujours combattre cette contre-réforme et obtenir son retrait.

[...]

J'aurais voulu vous parler de tant et tant mais le conseil national, c'est d'abord le lieu où tout le monde peut enrichir le débat : j'aurais voulu parler du collège, de quel collège nous voulons. De l'enseignement supérieur : de quelles formations professionnelles supérieures nous voulons ? De comment augmenter les qualifications des salariés de ce pays ? De comment participer à une réindustrialisation de notre pays ? J'aurais voulu vous interroger sur les nouveaux diplômés qui ne viennent pas dans nos écoles quand France compétences en certifie par milliers tous les ans. De tant et tant. De la situation internationale où les conflits, les guerres émergent partout faisant d'abord couler le sang des travailleuses et des travailleurs quand la paix est majeure, les cessez-le-feu partout exigés, les droits humains partout respectés mais je m'inscris personnellement et le bureau national avec moi pleinement dans les résolutions du CCN de FO et ce n'est pas ici qu'on va rediscuter ce qui a été discuté, tranché et à chaque fois voté à l'unanimité. Mais vous m'autorisez en tant que prof de lettres-histoire d'évoquer ce que je pense du danger du monde dans lequel il est,



en citant Stephan Sweig, juste avant qu'il se suicide au Brésil tellement l'humanité lui avait fait perdre tout espoir de vivre, dans son ouvrage, « Le monde d'hier », en 1943 : « Peu à peu, il devint impossible d'échanger avec quiconque une parole raisonnable. Les plus pacifiques étaient enivrés par les vapeurs de sang. Des amis que j'avais toujours connus comme des individualistes déterminés s'étaient transformés du jour au lendemain en patriotes fanatiques. Toutes les conversations se terminaient par de grossières accusations. Il ne restait dès lors qu'une chose à faire : se replier sur soi-même et se taire aussi longtemps que durerait la fièvre. »

Le SNETAA est là et bien là ! Nous ne nous tairons jamais pour la paix et la fraternité universelle entre les peuples et pour défendre le droit des travailleurs à vivre libre !

Le SNETAA ne se taira pas pour dénoncer toutes les casses orchestrées et exiger d'autres conditions de travail, de meilleurs salaires, de meilleures carrières pour les PLP, les CPE titulaires et contractuels. Pour que le SNETAA soit toujours leur outil indépendant, laïque, solidaire pour réenchanter leur vie !

C'est notre combat et, ensemble, tous ensemble quelles que soient nos sensibilités, parce qu'ensemble, ce combat, nous le remporterons !

Organisons-nous pour ce blocage de tous les bahuts, en même temps, rien qu'un jour



et vous verrez que nous ferons reculer le gouvernement ! C'est un challenge mais c'est cela organiser un rapport de force favorable pour les travailleurs. J'y crois !

Vive le SNETAA Force Ouvrière, Force aux militantes et militants qui le représentent ici !



Pascal VIVIER

Conseil National - 5 ou 7 Novembre 2024





REPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES
100
LICHY
6 NOV 24
ALLIER



ABROGATION

DE LA RÉFORME GRANDJEAN

Monsieur le Ministre,
Mme la Préfète,
Monsieur le Recteur,
Madame la Directrice académique,
Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Mes chers collègues,

Quand un Ministre fait un déplacement, c'est toujours un casse-tête pour les services de préfecture et de police car les organisations syndicales veulent pouvoir s'exprimer, manifester et, tout le temps, obtenir audience pour discuter et porter les revendications de leurs mandants. Nous avons cette chance d'avoir un Ministre « audacieux » qui accepte de venir devant le conseil national du 1^{er} syndicat de l'enseignement professionnel. Je vous en remercie et vous souhaite la bienvenue.

Monsieur le Ministre, je ne vais pas faire comme si nous ne nous connaissions pas. Je connais certaines vos qualités : le calme, même si j'ai déjà aperçu vos mâchoires se serrer, votre qualité d'écoute – toujours !, votre franchise, votre autorité naturelle et souvent « l'audace » comme aujourd'hui, ici, dans une forme de tranquillité souvent perçue comme déroutante sur un chemin où personne ne vous attend.

Alors monsieur le Ministre, j'ai un vœu : que ces qualités soient mises au service de l'enseignement professionnel que si peu de gens connaissent, même ceux qui s'en déclarent « auto-experts » et, de facto savent mal parler et encore moins défendre notre secteur hormis à travers quelques poncifs éculés de « reconnaissance », « revalorisation », « d'excellence » ; ce qui signifie souvent du moins-disant ou l'orchestration de la casse de cet outil essentiel.

Essentiel car il permet d'émanciper chaque année 700 000 jeunes par des diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives des branches et des entreprises. Auxquels chaque année s'ajoutent la diplomation de 80 000 adultes de CAP et près de 50 000 bac pro en candidats libres dont... le « bac pro police ».

Nous formons les futurs salariés de ce pays et, en même temps, des citoyens quand on veut bien nous en donner les

moyens.

Le premier moyen qu'on vous demande c'est d'écouter, d'entendre et de prendre la défense coûte que coûte des Professeurs de Lycée Professionnel au statut si spécifique pour un service public au service de la jeunesse de notre pays.

Ces 25 dernières années, ce portefeuille a été très peu ouvert. En 2001, puis en 2021 et maintenant en 2024. En 2001, Jean-Luc Mélenchon, alors Ministre délégué à l'enseignement professionnel, avait eu lui aussi cette audace de se présenter devant le conseil national du SNETAA. Il a été reconnu par tous comme un Ministre respecté sur le secteur ; je laisse désormais aux historiens le fait qu'il a été fait naître le bac pro en 3 ans et des lycées des métiers.

Il a fallu « un grand bond en avant » pour attendre la nomination en 2021 d'une nouvelle Ministre au portefeuille qui pouvait présager que l'enseignement professionnel public et laïque allait enfin avoir ses lettres de noblesse quand l'apprentissage est devenu le seul graal, surtout pour les étudiants de l'enseignement supérieur. Vous connaissez nos mandats sur cette question. Mais les PLP se sont entendus dire que « le décrochage scolaire », c'était nous ! L'inemployabilité des jeunes, c'était nous ! Le fait que les entreprises ne trouvent pas les salariés qualifiés, c'était encore notre faute ! Nos diplômes, tous obsolètes ! Bref, nous étions des « bons à rien » et nous allions voir ce que nous allions voir... Aujourd'hui, pour cette Ministre, c'est tout vu ; on n'insulte pas et on n'attaque pas le SNETAA sans conséquences. Jamais !

Maintenant vous avez cette lourde charge mais une charge exaltante. C'est un défi ! Un défi alors que les Professeurs de lycée professionnel sont rincés de faire tout ce qu'ils peuvent avec des jeunes que tout le monde rejette de toutes parts ; le lycée professionnel est devenu le réceptacle de toutes les difficultés de la société et de l'École. Ce n'est plus tenable dans l'état de fragilité qu'on nous a mis : 20 % de ce corps de fonctionnaires de catégorie A sont des contractuels ballottés, pressés et mal payés. Il n'y a aucun équivalent dans les 3 fonctions publiques.

C'est aussi devenu difficile pour nous quand on n'a plus voix au chapitre de

la pédagogie si spécifique, notamment la bivalence et la pédagogie par projet que nous défendons, alors que nous avons toujours été à la pointe de ce qui fonctionne et reconnus ainsi.

On n'a plus voix au chapitre de l'orientation avec un Affelnet souvent aussi aveugle que Parcoursup. Ecartés également de la carte des formations dont tout le monde se mêle, à tous niveaux, dans des comités qui confinent aux comités teodules y compris dans les Crefop, les CAEN. Heureusement encore, la dernière main est laissée à l'État c'est-à-dire aux rectrices et au recteurs. Nous exigeons que l'Éducation reste nationale !

Ce que nous subissons dans l'enseignement professionnel depuis 2022, c'est ce que je n'ai jamais connu en 30 ans. *Le Figaro*, dans lequel vous avez été interviewé, titrait un papier le lendemain : une réforme hors sol à 1 milliard d'euros. Tout est bien résumé, tout est dit !

Lors de l'audience que vous avez accordée dès votre arrivée au ministère – et nous sommes sensibles que vous ayez tenu à nous rencontrer en premier – je vous l'ai demandé aussi clairement qu'ici, je vous le rappelle : nous exigeons l'abrogation de la réforme de 2022 !

Subir le dernier round de cette réforme en terminale depuis cette rentrée scolaire, je vous le dis, cela sape l'allant de ces professeurs dont j'affirme qu'il est le plus beau corps des professeurs de l'Éducation nationale tant notre résilience est mise à mal.

Votre goût pour le « parler vrai » est une qualité si rare que (...), de grâce, monsieur le Ministre, ne répétez pas que cette réforme est une bonne réforme sinon je serais contraint de vous offrir un livre dans lequel un député du Rhône en disait tout le mal.

Le contexte politique est ce qu'il est. En syndicat indépendant, au SNETAA, nous laissons à César ce qui lui appartient et donc aux parlementaires de voter la loi, contrôler le gouvernement et de le censurer si la majorité des députés le décident.

Notre syndicat fait du syndicalisme : sur des valeurs fortes, il défend les intérêts matériels et moraux de ses adhérents et, spécificité de notre syndicat depuis

1948, il a pour mission l'émancipation de la jeunesse et œuvrer en tous lieux pour le développement de l'enseignement professionnel public et laïque sous statut scolaire. Syndicat profondément républicain au sens du préambule de la IIIème République, nous défendons la République Sociale et sa devise : liberté, égalité, fraternité. J'ajoute la laïcité sans laquelle l'École de la République ne serait plus l'École. Au SNETAA, nous défendons la Laïcité, coûte que coûte, sans adjectif ni adverbe.

Les discussions que vous initiez, nous en sommes. Nous vous dirons toujours ce que nous pensons, quels sont nos mandats, nos désaccords et, je le souhaite, nos points d'accord !

Nous serons une force de proposition car nous voulons une réforme de l'enseignement professionnel mais pas celles destructives, pas celle-là, mais une réforme car nous sommes révolutionnairement réformistes ! Car comme le disait Blum : « la réforme est révolutionnaire, la révolution est réformiste ».

J'aurais tant et tant à dire sur les réformes annoncées pour tous les fonctionnaires mais je tiens à vous dire que le SNETAA combattra toutes les réformes contre les fonctionnaires et nous y mettrons toutes nos forces pour lutter contre la réforme annoncée du Ministre Kasbarian.

Monsieur le Ministre, les PLP ont besoin de vous ! De vous pour eux ! Pour défendre ce qu'ils sont, ce pour quoi ils œuvrent au service de la jeunesse et de la nation tout entière. Donnez-leur les moyens de croire en un autre avenir que ce que l'on nous promet depuis plusieurs années ! Donnez leur voix au chapitre, c'est urgent ! En somme, réenchantez leur métier !

Pour conclure, car l'important c'est de vous entendre : les PLP, les CPE et tous les personnels de l'enseignement professionnel, tous les établissements professionnels, SEGPA, EREA, SEP et LP, disons-le, ils ont besoin d'amour. Plus que des mots, d'abord des actes d'amour ! Nous vous jugerons à vos actes.

Monsieur le Ministre, je vous remercie encore pour votre présence et vous souhaite la bienvenue devant les conseillers nationaux du SNETAA, nous allons vous écouter avec toute l'attention républicaine.

RÉ SO LU TION GÉNÉRALE



Le SNETAA-FO réuni en conseil national à Vichy (03) du 5 au 7 novembre 2024, s'inscrit pleinement dans les dernières résolutions du Comité confédéral national FO du 25 septembre 2024 et du Comité national fédéral de la FNEC-FP-FO du 16 octobre 2024.

Il appelle tous les personnels à se mobiliser pour lutter contre la politique d'austérité du nouveau gouvernement et contre la dégradation des services publics, notamment celui de l'École, fondement de la République.

Le SNETAA-FO se retrouve également pleinement dans l'action de notre fédération, la FGF-FO, pour mener le combat contre ce gouvernement qui s'attaque indignement aux fonctionnaires : suppression de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat), passage de 1 à 3 jours de carence pour les arrêts maladie et de 100 % à 90 % de l'indemnisation des congés maladie, et suppression des catégories A, B et C.

Dans notre secteur, pleinement conscient des difficultés de plus en plus criantes exprimées dans tous les établissements de l'Hexagone et des territoires ultra-marins, le SNETAA-FO reste toujours actif pour porter la voix des adhérents et plus généralement de tous les personnels, titulaires ou contractuels, de LP, SEP, EREA/LEA (lycée d'enseignement adapté) et SEGPA.

Le SNETAA-FO réaffirme en premier lieu son indéfectible attachement à la défense des intérêts matériels et moraux de tous les personnels. Il sera toujours aux côtés des PLP pour la reconnaissance de la spécificité de leur métier et la défense de leur statut.

En responsabilité, le SNETAA-FO, premier syndicat de la voie professionnelle, s'engage à poursuivre ses actions, en totale indépendance, au moyen de ses seuls mandats renouvelés et votés lors de son dernier congrès national.

Dans un contexte de réformes successives visant le démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire, le SNETAA-FO exige l'abrogation de la réforme « Macron-Grandjean », et porte un projet pour la voie professionnelle, pour les personnels et les élèves sous

statut scolaire. Pour cela, le SNETAA-FO va poursuivre toutes les batailles déjà engagées, et portera notamment ses revendications auprès de toutes les instances locales, départementales, académiques, régionales et nationales.

S'OPPOSER À LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Dès sa prise de fonction, la nouvelle Ministre de l'Éducation nationale s'est placée dans la droite ligne des Ministres précédents en décidant, sans concertation, de poursuivre la politique engagée malgré une opposition unanime :

- ① remise en cause du statut général de la fonction publique, avec notamment la fin de la grille unique des rémunérations et le développement de la rémunération dite « au mérite » ;
- ② gel du point d'indice, dans un contexte d'inflation accentuant la paupérisation des collègues, les obligeant à rechercher d'autres sources de revenus ;
- ③ suppression de postes alors que les moyens manquent partout ;
- ④ suppression de formations et de sections professionnelles ;
- ⑤ dégradation des conditions de travail, entre autres due à l'enchaînement de réformes à tous les niveaux de l'École (primaire, collège, lycées) ;
- ⑥ poursuite des politiques d'inclusion systématique et sans moyens qui n'aboutissent qu'à de la maltraitance pour les personnels, mais aussi les élèves et leurs familles ;
- ⑦ disparition de l'offre de formation continue des professeurs sur leur ORS (obligations réglementaires de service).

Le SNETAA-FO dénonce toutes les conséquences d'une telle politique qui précipite le service public de l'Éducation nationale dans une grave crise provoquée par les gouvernements successifs.

Le PLF (projet de loi de finances) 2025 avec ses 40 milliards de réduction des dépenses publiques, laisse augurer le

pire, tant sur le plan des salaires que des effectifs de fonctionnaires avec l'annonce de la suppression de 4 000 postes.

Le SNETAA-FO continuera à se battre pour défendre ses agents, leur statut, leurs postes, leurs missions et pour une fonction publique forte au service de la population.

LUTTER CONTRE LA RECRUESCENCE DES VIOLENCES À L'ÉCOLE ET LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La multiplication des actes de violences crée un climat anxieux dans nos établissements qui concentrent la plupart des difficultés de la société alors qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour résoudre les problèmes.

Le SNETAA-FO alerte depuis trop longtemps sur l'état de fatigue, d'épuisement même, de découragement, de mal-être, parfois de colère des personnels. Trop souvent, les collègues ne trouvent plus de sens à leur métier. La lassitude gagne la profession. Partout les mêmes constats, de la fatigue de plus en plus tôt dans l'année, une pression managériale insupportable, et un soutien hiérarchique de plus en plus déficient.

Le SNETAA-FO rappelle que les LP, SEP, SEGPA ou EREA/LEA doivent être des établissements où les personnels, détenteurs de l'autorité de l'État, doivent être respectés et en sécurité. La violence, sous quelque forme que ce soit, est inadmissible particulièrement dans l'École de la République. Il n'y a pas de fatalité à la violence. La parole de l'enseignant doit toujours être respectée.

Le SNETAA-FO exige que l'administration garantisse la sécurité au travail des personnels. Le chef d'établissement doit signaler et sanctionner tous les faits conduisant à la remise en cause de l'intégrité physique ou morale des personnels et soutenir systématiquement l'enseignant quand celui-ci est victime dans l'exercice de son métier. La protection fonctionnelle doit s'appliquer automatiquement et sans restriction.

Le SNETAA-FO exige que la laïcité soit



inconditionnellement défendue.

ABROGER LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le SNETAA-FO lutte sans relâche contre la stigmatisation des lycées professionnels et des PLP, injustement accusés de tous les maux de l'enseignement professionnel public (le décrochage scolaire, la dévalorisation des diplômes, les difficultés d'insertion dans l'emploi...).

La voie professionnelle est l'objet de réformes qui se succèdent sans raison d'être. La présente réforme Macron-Grandjean, conséquence de la loi Pénicaud dont nous demandons l'abrogation depuis 2018, a été unanimement dénoncée parce qu'elle est coûteuse et néfaste. Elle ne répond à aucun des objectifs énoncés par le Président pour la justifier. Les Ministres successifs poursuivent sa mise en œuvre au mépris des revendications des principaux acteurs du LP.

Le SNETAA-FO n'a de cesse de démontrer que cette réforme est funeste pour les PLP, nos élèves et le monde de l'entreprise en mal de professionnels qualifiés.

Tout d'abord cette réforme est coûteuse. Un milliard d'euros a été mis sur la table mais dépensé inutilement sans redonner espoir aux jeunes, sans valoriser le professionnalisme de tous les personnels des établissements professionnels. Un véritable « gaspillage » quand on connaît tous les maux dont souffre l'enseignement professionnel et les besoins que l'on aurait pu combler avec cette enveloppe.

Ensuite, elle menace notre statut et nos emplois. La révision annuelle de la carte des formations initiée, avec les régions et les entreprises locales, par la réforme, conduira inéluctablement à des fermetures de sections et un programme de reconversion, de départs volontaires et de licenciements pour les PLP. Tout est déjà prévu, un groupe de travail a été organisé à la DGRH du ministère. Un vademecum est déjà prêt pour accompagner individuellement les professeurs de lycée professionnel dont la discipline ne serait plus en adéquation avec l'évolution de la carte des formations. Seul le SNETAA-FO, avec sa fédération, a refusé de participer à l'organisation d'un plan social masqué.

Enfin, elle dégrade considérablement

nos conditions de travail. Le SNETAA-FO dénonce la désorganisation de l'année de terminale bac pro et des examens. De plus, cette réforme diminue les horaires consacrés à l'enseignement pour les élèves qui en ont le plus besoin. Cela réduit la qualité de la formation des jeunes qui nous sont confiés, en négligeant la formation citoyenne et en rendant plus difficile la poursuite d'études.

Pour toutes ces raisons, le SNETAA-FO exige l'abrogation immédiate de cette réforme pour stopper la destruction de l'enseignement professionnel sous statut scolaire au profit de structures de formations privées.

Pour faire face au défi d'un enseignement professionnel du XXIe siècle, le SNETAA-FO réitère son exigence d'un diagnostic partagé, honnête et juste sur la voie professionnelle. Une réforme dans notre secteur est nécessaire. L'Éducation nationale doit enfin mettre ses actes en conformité avec ses intentions affichées de faire de la voie professionnelle une voie d'excellence. Nous devons d'abord être écoutés et entendus, l'expertise des PLP est la base indispensable pour fixer

un cap commun ambitieux.

Les priorités pour rendre attractives les filières professionnelles sous statut scolaire sont :

- créer de nouveaux diplômes nationaux correspondant aux métiers d'avenir et participer notamment à la réindustrialisation annoncée de notre pays. Rien ne pourra se faire sans l'enseignement professionnel ;
- développer les CAP de 1 à 3 ans, avec de réels moyens, pour répondre aux attentes et aux besoins de tous les jeunes qui s'y engagent ;
- augmenter la qualification des jeunes futurs salariés et citoyens en développant des diplômes nationaux à bac +3, plutôt qu'une pseudo-revalorisation avec le bac +1 de même niveau que le bac pro ;
- changer le processus d'orientation (AFFELNET) pour qu'il ne soit plus l'aboutissement d'une orientation subie en fin de troisième et abroger

Parcoursup.

Ainsi le maintien d'une offre de formation diversifiée ne doit pas répondre à tout prix aux besoins locaux des entreprises ; il y va du respect de nos élèves en leur permettant de suivre des formations qui ne soient pas le résultat d'un déterminisme géographique et social en hypothéquant leur orientation.

L'apprentissage n'est pas la solution pour transmettre le savoir et faire réussir nos jeunes. Le SNETAA-FO demande le transfert des milliards destinés à l'apprentissage vers l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire.

COMBATTRE LES MALTRAITANCES DE L'INCLUSION SYSTÉMATIQUE

L'inclusion nous concerne tous mais elle ne doit pas être la solution de facilité pour le ministère qui continue à affecter en nombre des élèves en situation de handicap ou des primo-arrivants dans nos établissements sans se soucier moins des difficultés induites que des économies à réaliser.

Concernant les primo-arrivants (élèves allophones), nous exigeons la création de toutes les places nécessaires en UPE2A notamment, accompagnée par la création de tous les postes d'enseignants indispensables.

L'inadéquation entre moyens alloués (en personnels comme en formation) et les défis à relever, met de plus en plus en souffrance les personnels et l'ensemble des élèves qui leur sont confiés.

La situation est déjà critique dans les LP, SEP, SEGPA et EREA/LEA qui accueillent cinq fois plus d'élèves en situation de handicap (ESH) qu'en LGT. D'autre part, les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), aux difficultés bien souvent importantes, sont majoritairement orientés en LP et SEP. Pour le SNETAA-FO, il n'est pas acceptable que les élèves en inclusion représentent, dans une classe dite « ordinaire », jusqu'à 20 % et plus des élèves au total. C'est l'esprit même de l'inclusion qui n'est pas respecté.

Ce dysfonctionnement se constate, d'ailleurs dès le collège avec les sur-orient-



tations en SEGPA, d'élèves d'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), en attente de place en ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) ou en IME (institut médicoéducatif). Le SNETAA-FO est, depuis toujours, fortement attaché aux structures de l'enseignement adapté, à leur mission initiale et au juste accompagnement des élèves fragiles qui peuvent y être accueillis. Le SNETAA-FO dénonce leur démantèlement et exige l'abrogation de l'acte 2 de l'école inclusive. Il invite à réunir les personnels et à mener campagne en s'appuyant sur la pétition des quatre fédérations FO (FNEC-FP-FO, FNAS, FSPS, FAGE).

Pour le SNETAA-FO, dans tous les établissements qui accueillent des élèves bénéficiant d'une notification attribuée par la MDPH, une ULIS PRO doit être créée et coordonnée par un PLP, avec un maximum de dix élèves affectés par dispositif. Il exige aussi que tout PLP volontaire qui le demande obtienne la formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) sur son temps de travail.

Le SNETAA-FO dénonce l'aveuglement du ministère face à l'urgence actuelle et à l'accroissement des difficultés à venir. Les chiffres du récent rapport de la Cour des comptes sur l'inclusion montrent que ce sont deux fois plus d'élèves en situation de handicap qui intégreront les lycées au cours des cinq prochaines années. Il poursuivra son combat pour une école inclusive cohérente et la défense des personnels, notamment la reconnaissance de cette plus grande part du travail qu'ils assument en dépit des moyens encore très insuffisants qui leur sont alloués.

EXIGER UNE REVALORISATION SALARIALE ET L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Le constat est sans appel, notre pouvoir d'achat a considérablement baissé ces vingt dernières années.

Notre combat est clair : le SNETAA-FO exige la revalorisation des salaires sans contrepartie dans le cadre de nos obligations statutaires.

Le pacte constitue une flagrante illustration des dérives d'une politique de rémunération dite « au mérite ». Le SNETAA-FO revendique l'abandon du pacte

car il engage les collègues en dehors de leurs obligations statutaires au prétexte de mieux les rétribuer. C'est une remise en cause claire et nette du statut, une source de conflits et de divisions entre collègues.



Au SNETAA-FO, nous portons une revendication forte auprès de tous les Ministres de l'Éducation nationale qui se succèdent : attribuer à tous les PLP une indemnité en raison même de la spécificité de leurs missions et des publics qu'ils accueillent

dans les établissements.

Le SNETAA-FO s'inscrit également pleinement dans les exigences de sa fédération la FNEC-FP-FO, de la fédération de la fonction publique FGF-FO et de la confédération Force Ouvrière sur la nécessaire revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation (10 % tout de suite sans contrepartie) et le rattrapage des pertes subies par les fonctionnaires depuis trop longtemps (28 % depuis 2000). Il est urgent de répondre aux revendications salariales des personnels de la fonction publique.

Avec Force Ouvrière, le SNETAA-FO combat la réforme des retraites et toutes les mesures qui visent à diminuer le montant des pensions et exige le retrait de la réforme Macron rejetée par une très large majorité de salariés de notre pays. Pour le SNETAA-FO, la retraite c'est toujours à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités sans décote.

L'année scolaire, à peine commencée, s'annonce déjà très difficile. Partout la lassitude, la résignation, l'individualisme s'expriment, une colère sourde s'est installée. Le SNETAA-FO n'a de cesse d'alerter sur la dégradation du climat qui règne dans nos établissements scolaires et sur la perte de sens de notre métier.

Dans ce contexte d'ensemble qui ne porte pas à l'optimisme, le SNETAA-FO continue, souvent seul, à se battre pour obtenir la satisfaction de toutes nos revendications, notamment pour éviter le démantèlement programmé de notre métier, et de l'enseignement professionnel, public, laïque, sous statut scolaire.

Le SNETAA-FO exige un changement de cap pour améliorer nos conditions de travail de façon substantielle, pour faire réviser en urgence nos salaires à la hausse par l'augmentation du point d'indice, pour garantir notre emploi et notre statut particulier, pour assurer un meilleur avenir à tous les personnels.

Pour ce faire, le SNETAA-FO invite ses responsables académiques à demander des audiences spécifiques « voie professionnelle » auprès des rectrices et des recteurs afin d'y défendre les moyens, les formations, les personnels et donc, tous les jeunes de la voie professionnelle. Il appelle également chaque militant,

chaque adhérent, à se mobiliser par tous les moyens efficaces (CA, HMIS, ...) pour mener les combats qui permettent de porter ensemble, unis et solidaires, la voix des personnels. Ensemble nous serons plus forts et nous arriverons à gagner de nouvelles batailles. Nous devons faire mieux que dénoncer, nous devons réussir à redonner de l'ambition à notre mission d'enseignant.

Pour cela, nous avons nos mandats que nous nous sommes donnés en congrès. Ils sont une force. Le SNETAA-FO est le syndicat majoritaire et se doit d'agir pour faire aboutir les revendications pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels.

Nous devons également porter un espoir pour tous les PLP, CPE, titulaires et contractuels, AESH et AED et pour cela, réaffirmer la place de l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire menacé par des organismes de formation qui se multiplient sans contrôle depuis la loi Pénicaud de 2018.

Avec le SNETAA-FO et sa fédération, continuons le combat contre l'empilement des réformes. Exigeons un avenir meilleur pour l'enseignement professionnel public et laïque sous statut scolaire.

PRÉSIDENT-ES :

Bénédicte **MOULIN** (POITIERS)
Nicolas **DEMORTIER** (BESANÇON)
Jean-Marie **TARTARE** (CORSE)
Laurent **HISQUIN** (AIX-MARSEILLE)

CO-PRÉSIDENT-ES :

Muriel **WENDLING** (STRASBOURG)
Esther **TARTARE** (CORSE)
Muriel **POUGET** (BESANÇON)
Jean-Luc **DUSSOL** (MONTPELLIER)
Maxime **SANCHEZ** (BORDEAUX)
Marc **LARÇON** (LYON)
Fabrice **COSTES** (LILLE)
Christophe **SEGOND** (NICE)

RÉDACTEURS-TRICES :

Stéphanie **SALICETO** (CORSE)
Françoise **V.-ANTOINE** (MONTPELLIER)
Marie-Ange **AUBRY** (CLERMONT-FERRAND)
Christelle **BUTRAUD** (POITIERS)
Dominique **PEILLOUT** (CAEN)
Baptiste **LARCHER** (GUYANE)
Stéphane **CONTAMINES** (POITIERS)
Samir **BERRAHO** (STRASBOURG)



ORDRE DU JOUR

(ARTICLE 18-215 DU RI) | « L'ORDRE DU JOUR DES INSTANCES EST ARRÊTÉ PAR LE SECRÉTARIAT NATIONAL »

VOTES VOTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMISSION DES STRUCTURES

2 S3	Bénédicte MOULIN
	Patrick DELAITTE
2 S2	Samir BERRAHO
	Stéphane CONTAMINES
3 membres du Bureau National (issus de la liste des 80)	Catherine AZAÏS
	Muriel WENDLING
	Brigitte VINCENT-PETIT
1 représentant liste	Yves-Henri SAULNIER
1 secrétaire national	Christophe AUVRAY

VOTES VOTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMISSION DES CONFLITS

2 S3	Daniel CHAINIEWSKI
	Bénédicte MOULIN
2 S2	Marie-Jo HUGONNOT
	Stéphanie SALICETO
3 membres du Bureau National (issus de la liste des 80)	Françoise VAÏSSE-ANTOINE
	Samir CHIBANE
	Christian LAGE
1 représentant liste	Jean-Pierre ARDON
1 secrétaire national	Laurent HISQUIN

VOTES VOTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMISSION DES DÉBATS ET DES VOTES

2 S3	Elisabeth RICHARD
	Samir ALEM
2 S2	Delphine PAILLÉ
	Samir BERRAHO
2 membres du Bureau National (issus de la liste des 80)	Brigitte VINCENT-PETIT
	Laurent HISQUIN
1 secrétaire national	Alain-Romain NITKOWSKI

VOTES POUR : 111 | ABSTENTION : 3 | CONTRE : 0

AFFILIATION FÉDÉRALE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS DU SNETAA-FO, LE SNETAA-FO, RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL À VICHY (03), RECONDUIT SON AFFILIATION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE-FORCE OUVRIÈRE.

VOTES POUR : 122 | ABSTENTION : 3 | CONTRE : 0

TRÉSORERIE NATIONALE

LE CONSEIL NATIONAL, RÉUNI À VICHY, A APPROUVÉ PAR VOTE LES COMPTES NATIONAUX ARRÊTÉS AU 31 AOÛT 2023 ; QUITUS A ÉTÉ DONNÉ AU TRÉSORIER NATIONAL.

LISTE DES 80

- | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| 1. PASCAL VIVIER | 21. CHRISTELLE BUTRAUD | 41. RICHARD ANTOINE | 61. CHRISTELLE HOCHEDÉZ |
| 2. CHRISTOPHE AUVRAY | 22. DANIELÉ VIVIER | 42. MARTINE CARROUÉE | 62. FATIHA HACHAICHI |
| 3. ALAIN-ROMAIN NITKOWSKI | 23. DAVID KILIC | 43. CHRISTIAN GUÉRIN | 63. MARTINE LE HEMONET |
| 4. FRANÇOISE VAÏSSE-ANTOINE | 24. SONIA ARNAUD | 44. BRUNO PETROLO | 64. IRÈNE LEWKOWICZ |
| 5. LAURENT HISQUIN | 25. JULES NAGBO | 45. DANIEL THEVOT | 65. RAYMOND VALADE |
| 6. MURIEL WENDLING | 26. FRANCISCO TELLO | 46. ERIC DUFFOUR | 66. BERNARD MATUSIAK |
| 7. BRIGITTE VINCENT-PETIT | 27. SOPHIE TEXIER | 47. GÉRARD GRELLE | 67. MOHAMED AARRAS |
| 8. JEAN-MARIE TARTARE | 28. JEAN-PIERRE SINARD | 48. KARL GALLON | 68. NATHALIE SAINTE-MARIE |
| 9. CHRISTIAN LAGE | 29. STÉPHANIE DURR | 49. JEAN-GABRIEL ALFONSI | 69. THIERRY SAND |
| 10. CATHERINE AZAÏS | 30. MIREILLE LEGOUIX-DELORME | 50. MARTINE PROU | 70. GUILLAUME SETRUK |
| 11. SAMIR CHIBANE | 31. ALAIN FONT | 51. PATRICK CHABRIDON | 71. CHRISTELLE LANDAIS |
| 12. YVES-HENRI SAULNIER | 32. VÉRONIQUE ROGER | 52. JEAN-YVES BERVILLE | 72. SONIA PAGNOUX |
| 13. CORINNE JULIEN | 33. CLAUDINE THIERRY | 53. ABDEL KADER CHERFI | 73. PHILIPPE TOUSSAINT |
| 14. CÉLINE GRENIER | 34. ISABELLE RECHAL | 54. ALEXANDRA DE WITTE | 74. MARIE ANDRE |
| 15. MAXIME PEDRO SANCHEZ | 35. YVETTE REVEL | 55. GILLES DENAT | 75. JEAN-LUC GERMANEAU |
| 16. PATRICE MERIC | 36. LUDOVIC ATHENOUR | 56. MARC DIAMALA | 76. GÉRARD GORCZYCA |
| 17. FRANÇOISE BUREAU | 37. FRANTZ CABRERA | 57. FABRICE DRIOTON | 77. HENRI LALOUETTE |
| 18. MARIE-ANGE AUBRY | 38. JEAN SKORUPA | 58. PASCAL EBERHART | 78. SANDRINE PANCARTE |
| 19. CATHERINE LANG | 39. NICOLAS TOURNIER | 59. ELIE FAIFORT | 79. PAUL NEMET |
| 20. JEAN-PIERRE ARDON | 40. MARIE-CLAUDE DUPOIZAT | 60. DELPHINE GIRARD | 80. TERE MAIRE |

- | | | | |
|---------------------|------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 81. MARIANNE LAMOR | 86. DELPHINE IMBERT-GILLET | 91. PAUL DEVAUX | 96. VIRGINIE SIMON |
| 82. CANDICE SABADIE | 87. STÉPHANIE MARQUART | 92. ROSE-ANNE MILLER | 97. FATMA BOUHMADI |
| 83. CÉLINE RICHEFEU | 88. VIVIANE ANTONIN-THEVENOT | 93. ERIKA AHHU | 98. STÉPHANIE VAN OOST |
| 84. MONIQUE DANJOU | 89. ALEX LINGUET | 94. HALIM MEDAREG NAROU | 99. ELIN KARRAMKAN |
| 85. JACQUES CRÉTEL | 90. MADJID TEMZI | 95. SYLVAIN DUCARNE | 100. JEAN LE TENNEUR |

BUREAU NATIONAL

AU TITRE DE LA LISTE CN

Pascal VIVIER (secrétaire général - Nice)

Christophe **AUVRAY** (SGA | Toulouse)
 Alain-Romain **NITKOWSKI** (TN | Lille)
 Françoise **VAÏSSE-ANTOINE** (Montpellier)
 Laurent **HISQUIN** (SN | Aix-Marseille)
 Muriel **WENDLING** (SND | Strasbourg)
 Brigitte **VINCENT-PETIT** (Reims)
 Jean-Marie **Tartare** (SN | Corse)
 Christian **LAGE** (Limoges)
 Catherine **AZAÏS** (Lille)
 Samir **CHIBANE** (Toulouse)

AU TITRE DES S3

Patrick **DELAÏTTE** (Amiens)
 Sauveur **D'ANNA** (Aix-Marseille)
 Muriel **POUGET** (Besançon)
 Christophe **MORLAT** (Clermont-Ferrand)
 Bénédicte **MOULIN** (SND | Poitiers)

AU TITRE DES S2

Marie-Jo **HUGONNOT** (Besançon)
 Stéphanie **SALICETO** (Corse)
 Samir **BERRAHO** (Strasbourg)
 Stéphane **CONTAMINES** (Poitiers)
 Denis **BRUNET** (Clermont-Ferrand)

1. Yves-Henri **SAULNIER** (Poitiers)
 2. Corinne **JULIEN** (Bordeaux)
 3. Céline **GRENIER** (Amiens)
 4. Maxime **SANCHEZ** (SND | Bordeaux)
 5. Patrice **MERIC** (Clermont-Ferrand)
 6. Françoise **BUREAU** (Poitiers)
 7. Marie-Ange **AUBRY** (Clermont-Ferrand)
 8. Catherine **LANG** (Nantes)
 9. Jean-Pierre **ARDON** (Poitiers)
 10. Christelle **BUTRAUD** (Poitiers)
11. Daniel **CHAINIEWSKI** (Nancy-Metz)
 12. Jean-Luc **DUSSOL** (Montpellier)
 13. Isabelle **AUBRY** (Limoges)
 14. Marc **LARÇON** (Lyon)
 15. Jean-François **OLMEDO** (Orléans-Tours)
16. Giulia **VINCI** (Strasbourg)
 17. Laetitia **CALBET** (Bordeaux)
 18. Thierry **CLAMENS** (Bordeaux)
 19. Laurent **GOUNTCHEV** (Montpellier)
 20. Déborah **FALQUET** (Grenoble)

TITULAIRES

SUPPLÉMENTS

The background of the entire page is a photograph of a woman with dark, curly hair, smiling broadly. She is wearing a light-colored, ruffled top and large hoop earrings. The image is overlaid with a semi-transparent orange filter. The main text is written in a large, white, hand-drawn style font.

POUR
NE RIEN
MANQUER
LISEZ
L'AP !

The logo for 'IAP' is located in the bottom left corner. It consists of the letters 'I', 'A', and 'P' in a stylized, outlined font. The 'A' is slightly larger and more prominent than the other letters.

MAGAZINE
LE MAGAZINE DE
L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

BULLETIN D'ADHÉSION 2024-2025

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Tel. fixe Tel. portable

Adresse e-mail

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Classe normale Hors classe Retraité

Stagiaire Classe exceptionnelle

PLP AED/EAP/AESH Contractuel

CPE Sans solde DDFPT

Discipline : Autre :

JE CALCULE MA COTISATION

Échelon Tarif Temps partiel

Cotisation : temps partiel x tarif =

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

OUI + 25 € (pour frais de traitement et de port)

NON (merci de bien indiquer votre adresse mail)

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2024/2025

Lycée professionnel SEGPA (collège)

Lycée polyvalent (SEP)

EREA

Autre :

Nom d'établissement :

Ville : Académie :

À retourner dument complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO - 417 Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à :

Le :

**N'OUBLIEZ PAS DE
JOINDRE VOTRE RIB AVEC
VOS CODES IBAN ET BIC !**

SIGNATURE (OBLIGATOIRE) :

Nom et adresse du créancier :
SNETAA-FO, 417 BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD CEDEX
N° identifiant créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

UNE ADHÉSION DE

133 €



-66%

**DE CRÉDIT
D'IMPÔT**

**COÛT RÉEL
45,22€**

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation compétente sera prélevée de février à août en sept fois.

TARIF MÉTROPOLE

ÉCH.	CLASSE NORMALE	HORS CLASSE	CLASSE EXCEPTIONNELLE	CONTRACTUELS	
				INDICE	COTISATION
1	133 €	291 €	347 €		
2	183 €	313 €	368 €	MOINS 450	81 €
3	190 €	325 €	380 €	450 À 500	114 €
4	228 €	348 €	399 €	500 À 700	140 €
5	237 €	368 €		+ 700	164 €
6	244 €	381 €			
7	256 €	388 €			
8	271 €				
9	290 €				
10	313 €				
11	331 €				

COTISATIONS UNIQUES

SANS SOLDE 29 €

EAD/AEP/AESH 51 €

STAGIAIRES 99 €

RETRAITÉS TITULAIRES 159 €

RETRAITÉS CONTRACTUELS 51 €

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de **133 € ne vous coûte finalement que 45,22 €** après déduction fiscale, soit **3,76 € par mois**. C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

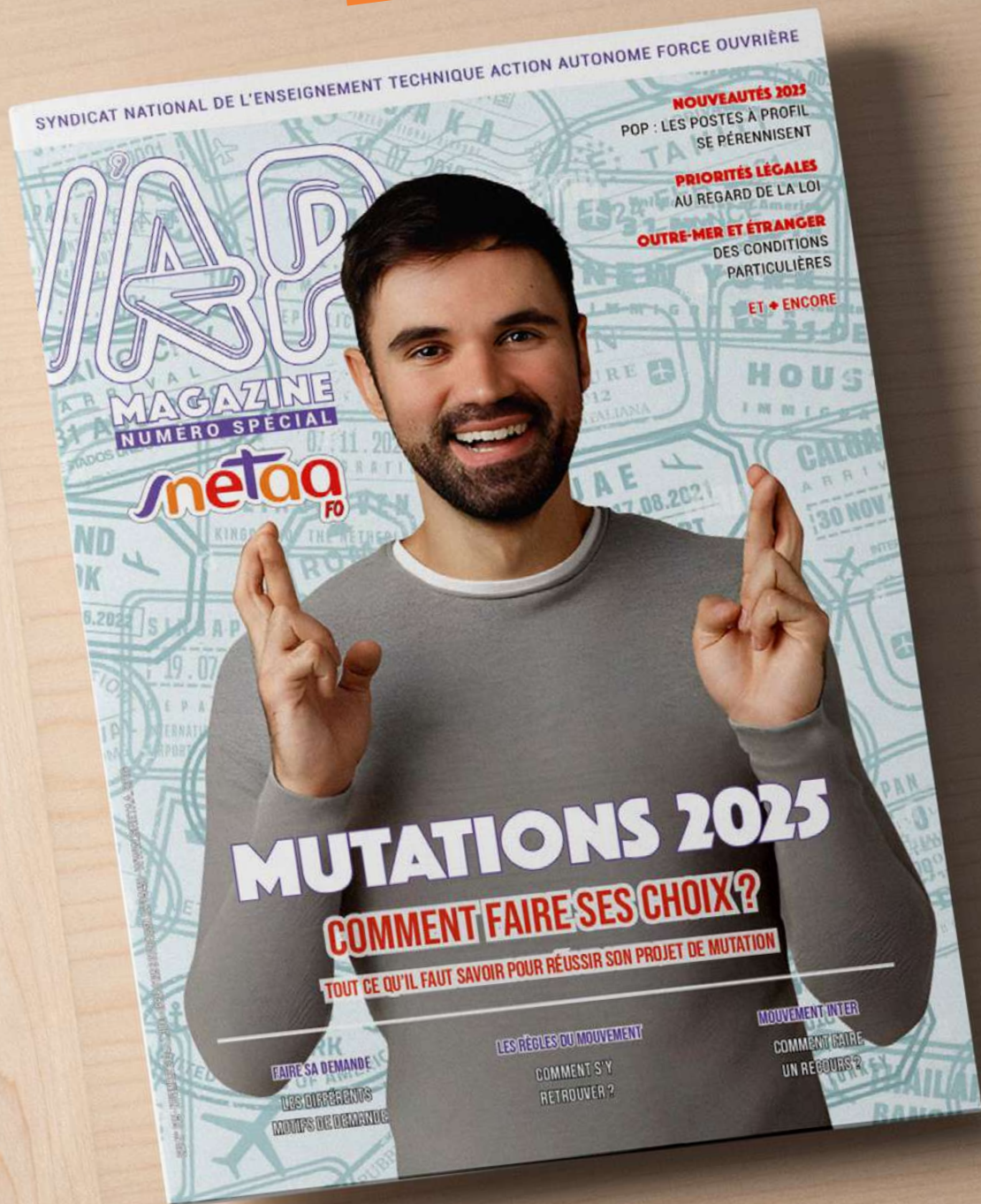
3,76 € =



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin. Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

LIRE L'AP MAGAZINE

C'EST DÉJÀ AGIR



SOUTENEZ LE SNETAA-FO ET DÉFENDEZ
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL